



## COMPTE-RENDU N°4 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 AVRIL 2015

L'an deux mil quinze, le 14 avril à 18h30

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Montpon, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul LOTTERIE, Président.

Date de convocation : le 7 avril 2015

**PRESENTS** : MM. SEGONZAC – GUERIN – PIEDFERT – GONTHIER – VERGNAUD – TALIANO – DEJEAN – BASTID – PILET – CHAUSSADE – GUILLAUME – DELIBIE – RICHARD – GABRIEL – WILLIAMS – LAGOUBIE – AUXERRE RIGOULET – SALAT – CABROL – GIMENEZ – DUHARD – LACHAIZE – CABIROL – DUFOURGT – LEY – DARRACQ – LAULANET – GALON.

**EXCUSES / ABSENTS** : MM. BLIN – MARCADIER (procuration Mme GIMENEZ) – BORDERIE (procuration M. LACHAIZE).

Secrétaire de séance : M. Jean Claude BASTID.

Après l'appel, Monsieur le Président informe l'assemblée des décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Communautaire :

- Signature d'un marché de maîtrise d'œuvre d'un montant de 62580.90€ HT pour la réalisation de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) avec le groupement A2PR 5 24130 La Force.
- Signature d'une convention tripartite avec l'école élémentaire de Montpon Ménéstérol et le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne pour la mise à disposition du réfectoire de l'école pour la chorale adultes.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes
- Approbation des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes
- Affectation des résultats du budget principal et des budgets annexes
- Taxes Directes Locales : Vote des taux pour l'année 2015

- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : vote des taux pour l'année 2015
- Vote du budget principal et des budgets annexes
- Imputation des charges de personnel aux budgets annexes des centres de loisirs de Moulin Neuf et Montpon Ménéstérol
- Imputation des charges de personnel au budget annexe de la régie de transports scolaires
- Vélo route voie verte : avenants aux conventions d'attribution de subventions européennes
- Questions diverses

### 1. Approbation des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes

Après présentation des documents, M. SEGONZAC souhaite savoir si le budget relatif au multiple rural est un budget commercial, assujéti comme le budget assainissement à la comptabilité M49, et donc soumis aux amortissements comptables. M. ELIZABETH, Percepteur, répond négativement. M. ELIZABETH précise également qu'en ce qui concerne les trois budgets de lotissements et zone d'activités, des opérations comptables spécifiques doivent être réalisés jusqu'à la vente du dernier lot. Il s'agit d'une comptabilité de stocks.

Le conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Lionel VERGNAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Jean Paul LOTTERIE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Lui donne acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

#### COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		479 989,31		396 367,24	0,00	876 356,55
Opérations de l'exercice	6 316 628,21	6 849 256,81	2 843 385,91	2 265 278,98	9 160 014,12	9 114 535,79
<b>TOTAUX</b>	<b>6 316 628,21</b>	<b>7 329 246,12</b>	<b>2 843 385,91</b>	<b>2 661 646,22</b>	<b>9 160 014,12</b>	<b>9 990 892,34</b>
Résultats de clôture		1 012 617,91	181 739,69		0,00	830 878,22
Restes à réaliser			829 460,57	1 358 438,81	829 460,57	1 358 438,81
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>6 316 628,21</b>	<b>7 329 246,12</b>	<b>3 672 846,48</b>	<b>4 020 085,03</b>	<b>9 989 474,69</b>	<b>11 349 331,15</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>1 012 617,91</b>		<b>347 238,55</b>		<b>1 359 856,46</b>

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;